



STMicroelectronics (Grenoble 2) S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



STMicroelectronics (Grenoble 2) S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société STMicroelectronics (Grenoble 2) S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STMicroelectronics (Grenoble 2) S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christophe Humbert-Labeaumaz

STMicroelectronics (Grenoble 2) SAS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe aux Comptes

2024

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 012 330	3 554 690	457 639	539 631
Fonds commercial	2 486 463		2 486 463	2 486 463
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 711 218	688 297	1 022 921	282 475
Constructions	42 651 499	19 622 971	23 028 528	10 752 857
Installations techniques, matériel, outillage	133 946 219	88 035 833	45 910 386	32 451 888
Autres immobilisations corporelles	35 172 255	28 807 224	6 365 031	6 877 629
Immobilisations en cours	3 156		3 156	10 121 814
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 388 653	1 377 470	3 011 184	2 920 694
Autres immobilisations financières	441 294		441 294	261 605
ACTIF IMMOBILISE	224 813 088	142 086 486	82 726 602	66 695 055
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 226 531	304 850	921 681	1 158 712
En-cours de production de biens	1 098 425	118 864	979 561	390 525
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	15 882 977	4 219 356	11 663 621	13 460 042
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 392 516		26 392 516	9 300 329
Autres créances	297 433 694	4 700	297 428 994	268 841 440
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	22 333		22 333	167 056
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 264 746		1 264 746	1 511 150
ACTIF CIRCULANT	343 321 221	4 647 770	338 673 451	294 829 253
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	432 275		432 275	107 693
TOTAL GENERAL	568 566 583	146 734 256	421 832 328	361 632 001

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 88 787 190)	88 787 190	88 787 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	676 321	105 678
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	36 694 855	36 694 855
Report à nouveau	541 097	-10 301 119
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 147 531	11 412 859
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	145 846 994	126 699 463
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	37 966	4 388 051
AUTRES FONDS PROPRES	37 966	4 388 051
Provisions pour risques	14 235 615	13 884 669
Provisions pour charges	43 182 650	41 297 131
PROVISIONS	57 418 265	55 181 799
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		489
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	77 420	77 420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 826 332	31 405 990
Dettes fiscales et sociales	98 005 675	97 374 676
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 014 707	4 172 503
Autres dettes	81 038 046	42 179 249
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	217 962 180	175 210 327
Ecarts de conversion passif	566 923	152 361
TOTAL GENERAL	421 832 328	361 632 001

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	2 203 348	55 045 121	57 248 469	66 561 286
Production vendue de services	6 807 005	272 907 132	279 714 137	294 059 003
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 010 354	327 952 253	336 962 606	360 620 289
Production stockée			-1 284 430	5 458 989
Production immobilisée			100 257	64 070
Subventions d'exploitation			442 720	484 449
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 531 230	17 408 942
Autres produits			446 417	900 536
PRODUITS D'EXPLOITATION			353 198 800	384 937 275
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			18 242 395	35 197 616
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			158 412	-74 955
Autres achats et charges externes			114 928 503	121 770 194
Impôts, taxes et versements assimilés			9 003 927	9 751 264
Salaires et traitements			145 386 245	157 531 069
Charges sociales			59 893 454	62 872 186
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 528 955	15 783 354
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 643 070	4 641 497
Dotations aux provisions			13 941 804	14 729 118
Autres charges			3 499 151	2 938 383
CHARGES D'EXPLOITATION			388 225 915	425 139 725
RESULTAT D'EXPLOITATION			-35 027 116	-40 202 450
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 615 028	3 206 406
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 141 164	1 210 062
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 756 192	4 416 468
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 377 470	1 141 164
Intérêts et charges assimilées			623 877	719 078
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 001 347	1 860 242
RESULTAT FINANCIER			754 845	2 556 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-34 272 271	-37 646 224

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 245 819	52 695 320
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 472 834	646 909
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		94 095
PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 718 654	53 436 324
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 030	567
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 722 611	360 180
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		1 094 255
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 727 641	1 455 002
RESULTAT EXCEPTIONNEL	53 991 012	51 981 322
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	571 211	2 922 239
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	411 673 645	442 790 067
TOTAL DES CHARGES	392 526 114	431 377 209
BENEFICE OU PERTE	19 147 531	11 412 859

STMicroelectronics (Grenoble 2) SAS

Annexe aux Comptes

2024

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative. Ces notes font, selon le cas, référence à des tableaux détaillés.

Sauf indication particulière, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

PLAN DE L'ANNEXE

NOTE 1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

- 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- 2.4 STOCKS ET EN-COURS
- 2.5 DEBITEURS DIVERS / PRODUITS À RECEVOIR
- 2.6 CHARGES À REPARTIR
- 2.7 PROVISIONS REGLEMENTEES
- 2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 2.9 FAIT GENERATEUR DU CHIFFRE D'AFFAIRES
- 2.10 COMPTABILISATION DES OPERATIONS EN DEVISES
- 2.11 RESULTAT COURANT
- 2.12 TRAITEMENT COMPTABLE DES SUBVENTIONS
- 2.13 CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 3 RELATIONS INTRA-GROUPE

NOTE 4 ACTIF IMMOBILISE

- 4.1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
- 4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS
- 4.3 ECHEANCES DES CREANCES FINANCIÈRES
- 4.4 AUTRES COMMENTAIRES CONCERNANT L'ACTIF IMMOBILISE

NOTE 5 ACTIF CIRCULANT

- 5.1 CREANCES
- 5.2 PRODUITS A RECEVOIR
- 5.3 PROVISIONS POUR DEPRECIATION

NOTE 6 CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

NOTE 7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 7.1 INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 7.2 GRATIFICATION ANCIENNETE
- 7.3 ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

NOTE 8 DETTES

- 8.1 DETTES
- 8.2 CHARGES A PAYER

NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION

NOTE 10 ENGAGEMENTS FINANCIERS

NOTE 11 AUTRES CHARGES ET PRODUITS, RESULTAT EXCEPTIONNEL

- 11.1 AUTRES CHARGES ET PRODUITS
- 11.2 RESULTAT EXCEPTIONNEL

NOTE 12 INCIDENCES FISCALES

NOTE 13 CHIFFRE D'AFFAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 14 EFFECTIF

NOTE 15 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

NOTE 16 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NOTE 1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2024

Organisation

Une nouvelle organisation composée de deux groupes produits Analog, Power & Discrete, MEMS & Sensors (APMS) et Microcontrollers, Digital ICs and RF Product Group (MDRF) a été mise en place en 2024. Cette nouvelle organisation a pour objectif de renforcer l'offre globale du groupe et ses capacités de développement et d'innovation en accélérant les délais de commercialisation des produits (time to market).

Activité

Les deux groupes produits APMS et MDRF sont représentés sur le site de Grenoble où sont réalisées, pour leurs besoins, des activités de recherche et développement technologique et de test.

Les développements de circuits intégrés sur le site de Grenoble portent notamment dans les domaines suivants :

- Automobile : électrification et digitalisation, sécurisation intérieure, gestion des commandes périphériques dans les portières, optimisation des systèmes d'éclairages,
- Electronique personnelle : capteurs, notamment optiques, microcontrôleurs pour le développement de technologie 5G et d'intelligence artificielle,
- Industriel : circuit pour répondre aux besoins d'automation et de digitalisation de l'industrie 4.0
- Equipements de communication : circuits intégrés permettant de proposer des solutions de connectivité et de gestion de la consommation dans le cadre d'une réduction de l'empreinte énergétique
- Spatial : développements de circuits intégrés pour les satellites en orbite basse.

Point global sur le site

Au premier semestre 2024 a eu lieu la livraison du nouveau bâtiment K5000, un bâtiment de bureaux de 7 étages et 5000 m². Les équipes ont intégré ce nouveau bâtiment ce qui a permis de libérer des places dans les bâtiments existants et de regrouper des équipes auparavant dispersées notamment à la suite de la réorganisation des groupes produits. Cet aménagement reflète l'engagement de ST en matière d'environnement et de durabilité. En effet le bâtiment K5000 s'est engagé dans la démarche et classification « BREEAM Outstanding » (Building Research Establishment Environmental Assessment Method, norme internationale de développement durable). De plus, une extension de 150 mètres carrés de la salle de test et ingénierie a été livrée et est en exploitation. Elle a permis d'augmenter le nombre de testeurs à l'usage des divisions.

De nouveaux programmes d'investissements ont été réalisés afin de tenir des engagements en termes de sobriété (rénovation de fenêtres, mise en place d'éclairage Leds, ...), de sécurité (mise en place progressive de sprinklers dans les espaces techniques) et de maintenance du site (rénovation des ascenseurs, nouveaux groupes froid, ...).

Relations avec l'écosystème

La politique d'implantation dans l'écosystème grenoblois s'est poursuivie durant 2024, par le biais de représentations dans des instances locales, et par l'organisation de visites sur notre site par des écoles, universités ou partenaires.

Les équipes des différents groupes produits sont aussi impliquées dans les activités de R&D collaboratives de l'IRT Nanoelec piloté par le CEA.

ST fait aussi partie du Pacte Economique Local, et participe au Club des accompagnateurs de startups, dont une réunion s'est tenue sur notre site.

Investissements

Le montant total des investissements réalisés en 2024 est de 36 millions d'euros, auxquels se rajoutent 4,3 millions d'euros d'équipements pris en crédit-bail auprès de STMicroelectronics Finance II NV, cette société ayant pour objet de financer les investissements significatifs du Groupe.

Le montant total des investissements réalisés en 2023 était de 28,8 millions d'euros, auxquels se rajoutent 10,8 millions d'euros d'équipements pris en crédit-bail auprès de STMicroelectronics Finance II NV.

Effectifs

Les effectifs inscrits sont passés de 1860 au 31 décembre 2023 à 1862 au 31 décembre 2024.

Les effectifs moyens sont passés de 1844 pour l'année 2023 à 1855 pour l'année 2024.

Contrôle fiscal

Exercices 2016 à 2017 inclus :

Toutes les rectifications envisagées par les contrôleurs portant sur l'assiette de refacturation des coûts de recherche et développement ont été abandonnées. Cependant, l'administration a maintenu en janvier 2023 l'application d'une amende selon les termes de l'article 1735 ter du CGI. En 2023, la société a contesté cette amende devant le tribunal administratif qui n'a pas encore rendu de décision.

Exercices 2018 à 2020 inclus :

L'administration a émis en date du 31 août 2021 des avis de vérifications pour les années 2018, 2019 et 2020. L'administration a émis en décembre 2022 et en décembre 2023 des propositions de rectifications portant sur ces trois exercices. La société a contesté la quasi-totalité des redressements envisagés dans des courriers émis en date du 20 janvier 2023, du 20 février 2023 et du 14 février 2024. Les désaccords persistant avec l'administration, la société a sollicité un recours hiérarchique puis fait une demande d'interlocution qui s'est tenue le 5 mars 2025.

L'administration a émis en date du 19 décembre 2024 des propositions de rectifications portant sur les exercices 2018 et 2019 concernant les sujets ayant fait l'objet des demandes d'assistance administrative. La société a contesté la totalité des redressements envisagés dans une réponse envoyée le 18 février 2025.

Exercices 2021 à 2023 inclus :

L'administration a émis en mai 2024 des avis de vérifications pour les années 2021, 2022 et 2023. L'administration a émis le 19 décembre 2024 une proposition de rectification portant sur l'exercice 2021. La société a contesté la totalité des redressements dans une réponse émise en février 2025.

Des demandes d'assistance administrative internationale auprès d'autorités fiscales étrangères sont toujours en cours sur les années 2021, 2022 et 2023.

La provision pour risque au 31.12.2024 s'élève à 2 millions d'euros.

Évènements postérieurs à la date de clôture

Néant.

Comptes consolidés

La société mère établissant les comptes consolidés est STMicroelectronics NV dont le siège est, Schiphol Boulevard 265 à Schiphol Airport 1118 BH Amsterdam, Pays-Bas.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

Les logiciels informatiques et les licences sont amortis sur 36 mois.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Une immobilisation corporelle est constatée dès lors que :

- l'actif est identifiable ;
- il a une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise ;
- il est contrôlé par l'entreprise ;
- il est évalué avec une fiabilité suffisante.

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire et en fonction des durées d'amortissement résumées dans le tableau ci-dessous.

Constructions	33 ans
Ouvrages d'infrastructure et installations fixes	10 ans
Machines outils, matériels et outillages industriels	6 ans
Matériel de transport	6 ans
Mobilier et matériel administratif	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Agencement des constructions, installations générales	10 ans

Les subventions d'équipements sont amorties au même rythme que les immobilisations associées en plafonnant les durées d'amortissement à 10 ans.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts au titre de l'aide à la construction.

2.4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks matières (MP, MC, PD) sont valorisés en méthode FIFO.

Les autres stocks sont évalués à leur coût de revient par la méthode du prix moyen pondéré.

Le prix de revient des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière effectuée par la Société pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut, de la rotation lente et de la valeur nette de réalisation.

2.5 DEBITEURS DIVERS / PRODUITS À RECEVOIR

Les marchés d'études notifiés restant à facturer sont inscrits en produits à recevoir sur la base des coûts engagés à concurrence de la part financée.

2.6 CHARGES À REPARTIR

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les charges différées, les frais d'acquisition d'immobilisation et les charges à étaler ont été supprimés des charges à répartir par le règlement CRC n° 2004-06.

Seuls les frais d'émission des emprunts peuvent encore être inscrits en charges à répartir.

2.7 PROVISIONS REGLEMENTEES

Néant.

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, et qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation doit intervenir au cours des exercices suivants.

La directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003 qui régit la collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation des déchets issus des équipements électriques et électroniques, a été transposée en droit français par le décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de la société au 31 décembre 2024.

2.9 FAIT GENERATEUR DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété. D'une manière générale, le transfert de propriété résulte, soit de la livraison proprement dite au client, soit des clauses contractuelles des marchés.

Concernant les prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement de l'exécution des prestations de services rendues par la société.

2.10 COMPTABILISATION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les dettes et créances en devises sont converties en Euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte d'ordre à l'actif ou au passif du bilan, selon qu'il s'agisse d'une perte ou d'un profit potentiel. Les écarts de change défavorables représentant des pertes latentes sur opérations en devises font l'objet d'une provision pour risques.

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est d'application obligatoire aux comptes sociaux depuis le 1^{er} janvier 2017, les écarts de change réalisés sur créances et dettes commerciales figurent dans le résultat d'exploitation (656 Pertes de change / 756 Gains de change).

2.11 RESULTAT COURANT

Le "résultat courant", calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Les opérations exceptionnelles par nature mais répétitives ou d'un montant non significatif, sont portées dans le résultat courant.

2.12 TRAITEMENT COMPTABLE DES SUBVENTIONS

Les subventions affectées à des immobilisations (subventions d'équipement) sont inscrites en capitaux propres dès qu'elles sont acquises et sont ensuite reprises en produit exceptionnel, au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées, sur une durée limitée à 10 ans.

Les subventions de financement des activités de recherche et développement, relatives à des activités stratégiques à long terme, sont classées en autres subventions d'investissement et sont prises en produit exceptionnel au prorata de l'avancement des travaux financés.

2.13 CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

NOTE 3 - RELATIONS INTRA-GROUPE

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société mère STMicroelectronics NV (Hollande). Les opérations réalisées avec les entreprises consolidées par intégration globale dans les comptes de STMicroelectronics NV sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les transactions intra-groupe sont réalisées à des conditions normales de marché.

RELATIONS INTRA GROUPE	31/12/2024		31/12/2023	
	MONTANT	%	MONTANT	%
RUBRIQUES DU BILAN				
ACTIF				
Immobilisations financières	0	0,0%	0	0,0%
Créances clients et comptes rattachés	26 393	100,0%	9 300	100,0%
Autres créances	174 276	58,6%	143 485	53,4%
PASSIF				
Emprunts et dettes financières	0	0,0%	0	0,0%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 324	49,7%	13 539	43,1%
Autres dettes et dettes sur immobilisations	74 546	85,6%	34 670	74,8%
RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT				
PRODUITS				
Produits d'exploitation	335 130	94,9%	358 505	93,1%
Produits financiers	0	0,0%	0	0,0%
Produits exceptionnels	947	1,7%	218	0,4%
CHARGES				
Charges d'exploitation	50 949	13,1%	65 740	15,5%
Charges financières	624	31,2%	719	38,7%
Charges exceptionnelles	898	51,9%	93	6,4%

Les pourcentages sont calculés par rapport au total brut de la rubrique concernée.

Relations intra-groupe commentaires

Les produits d'exploitation correspondent principalement à la vente de produits semi-conducteurs à STMicroelectronics International NV (44 millions d'euros), de prestations de recherche et développement (184,5 millions d'euros) et de prestations de services « Corporate » auprès de STMicroelectronics NV (59 millions d'euros).

Les charges d'exploitation correspondent pour 26,6 millions d'euros aux licences de logiciels auprès de STMicroelectronics International NV et à des achats de produits semi-finis et finis auprès de STMicroelectronics International NV pour 10,2 millions d'euros.

NOTE 4 - ACTIF IMMOBILISE

4.1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les variations ayant affecté, au cours de l'exercice, la valeur brute des diverses rubriques de l'actif immobilisé, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

ACTIF IMMOBILISE	31/12/2023	ENTREES	SORTIES	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2024
Immobilisations incorporelles :					
Fonds commercial	2 486				2 486
Licences et logiciels	3 755	257	0	0	4 012
Sous-Total :	6 242	257	0	0	6 499
Immobilisation corporelles :					
Terrains	898	102	0	711	1 711
Constructions	28 590	1 760	129	12 430	42 651
Equipt et Autres	143 327	30 870	5 078	0	169 118
Immobilisations en cours	10 122	3 022	0	(13 141)	3
Avances et Acomptes	0	0	0	0	0
Sous-Total :	182 937	35 754	5 207	0	213 484
Immobilisations Financières	4 323	643	136	0	4 830
TOTAL	193 502	36 654	5 343	0	224 813

4.2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Les variations ayant affecté, au cours de l'exercice, les amortissements des immobilisations sont résumées dans le tableau ci-dessous.

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2024
Immobilisations incorporelles :					
Licences et logiciels	3 216	339	0	0	3 555
Sous-Total :	3 216	339	0	0	3 555
Immobilisation corporelles :					
Terrains	616	73	0	0	688
Constructions	17 838	1 915	129	0	19 623
Equipt et Autres	103 997	16 203	3 357	0	116 843
Sous-Total :	122 451	18 190	3 486	0	137 154
TOTAL	125 666	18 529	3 486	0	140 709

4.3 - ECHEANCES DES CREANCES FINANCIÈRES

Les créances constituant des immobilisations financières sont ventilées par échéance dans le tableau ci-dessous.

ECHEANCES DES CREANCES FINANCIERES	2025	2026 et après	TOTAL
Prêts – effort construction	0	4 389	4 389
Autres immobilisations financières	205	236	441
TOTAL	205	4 625	4 830

4.4 - AUTRES COMMENTAIRES CONCERNANT L'ACTIF IMMOBILISE

La société ne consent aucune avance ni aucun crédit à ses dirigeants sociaux.

Les mouvements ayant affecté au cours de l'exercice les provisions pour dépréciation des immobilisations financières, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2024
- sur prêts – effort construction (1)	1 141	1 377	1 141	1 377
TOTAL	1 141	1 377	1 141	1 377

(1) Provision pour dépréciation des prêts " efforts construction " sur la base d'une actualisation à 3,366%.

NOTE 5 - ACTIF CIRCULANT

5.1 - CREANCES

La valeur brute des créances constituant l'actif circulant est, à l'exception de celle des avances et acomptes versés sur commandes, ventilée par échéance dans le tableau ci-dessous.

ACTIF CIRCULANT - CREANCES	2025	2026 et après	TOTAL
Créances clients et comptes rattachés	26 393	0	26 393
Autres créances	208 976	88 457	297 434
TOTAL	235 369	88 457	323 826

Les autres créances sont constituées principalement de créances sur l'État, concernant la TVA pour 5,2 millions, les subventions d'études pour 29,4 millions, et le CIR pour 88,5 millions, ainsi que de 174,2 millions d'euros de créances auprès du groupe et de 0,1 million de créances diverses.

5.2 - PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Produits à recevoir rattachés aux :	2024	2023
Participations	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	89	0
Créances diverses, etudes	27 256	28 073
Valeurs mobilières de placement - autres titres	0	0
Disponibilités	0	0
TOTAL	27 345	28 073

Les produits à recevoir relatifs aux créances diverses correspondent principalement aux subventions d'études, ainsi qu'à divers produits d'exploitation.

5.3 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Les mouvements survenus au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Provisions pour Dépréciation	MONTANT	Dotations	Reprises	MONTANT
	31/12/2023			31/12/2024
- sur clients douteux	0	0	0	0
- sur stocks	4 641	4 643	4 641	4 643
TOTAL	4 641	4 643	4 641	4 643

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

Les variations ayant affecté les capitaux propres depuis le 31/12/2023 sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous:

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL ET PRIMES	Réserves, Report à Nouveau & Résultat	AUTRES CAPITAUX		TOTAL
			Subventions Investissement	Provisions Règlementées	
Capitaux propres au 31/12/2023	88 787	37 912	0	0	126 699
Résultat 2024		19 148			19 148
Autres					
Dividendes					
Augmentation de capital					
Capitaux propres au 31/12/2024	88 787	57 060	0	0	145 847

Le capital social de la société est d'une valeur de 88 787 190,00 euros, soit 5 919 146 actions d'une valeur nominale de 15,00 euros et est détenu à 100 % par STMicroelectronics France SAS dont le siège est, 134-136 Avenue Aristide Briand - Montrouge (92120).

NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les variations ayant affecté les provisions pour risques et charges sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous.

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	MONTANT 31/12/2023	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	MONTANT 31/12/2024
Pertes de change	108	432	0	108	432
Litiges clients	0	0	0	0	0
Actions gratuites	11 167	9 463	0	9 240	11 390
Indemnités de départ à la retraite	31 846	2 666	0	876	33 636
Gratification ancienneté	9 451	916	0	820	9 546
Provisions pour risque fiscal	1 993	0	0	0	1 993
Restructuration	0	0	0	0	0
Autres risques	617	465	0	662	420
TOTAL	55 182	13 942	0	11 705	57 418

7.1 - INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

La Société doit faire face à des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par la convention collective de la métallurgie.

Méthode d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraites :

Les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice précédent excèdent 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

L'évaluation de la provision Indemnités départ à la retraite a été réalisée par le Cabinet PwC, le calcul est conforme à la législation en vigueur.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux annuel d'inflation	2 % / an
Taux d'actualisation	3,20 % / an
Nature du départ en retraite pour les IFC	100 % à l'initiative de l'employé
Charges sociales	43 %
Table de mortalité	TGH/TGF 2005

	Cadres	Non Cadres
Évolution annuelle des salaires	2,80 % / an	2,80 % / an
Age de départ à la retraite :	65 ans	63 ans
Turnover annuel : - De 20 à 37 ans - De 38 à 44 ans - De 45 à 54 ans - Au-delà de 55 ans	3,10 % 1,50 % 0,60 % 0,00 %	1,90 % 0,70 % 0,30 % 0,00 %

Les engagements de retraite non comptabilisés au bilan correspondant aux écarts actuariels et aux coûts des services passés s'évaluent à 0,4 million d'euros au 31 décembre 2024.

7.2 - GRATIFICATION ANCIENNETE

L'accord d'entreprise prévoit le versement d'une gratification corrélée avec l'ancienneté dans l'entreprise. L'évaluation de la provision Gratification ancienneté a été réalisée par le Cabinet PwC, le calcul est conforme à la législation en vigueur.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux annuel d'inflation	2 % / an
Taux d'actualisation	3,20 % / an
Charges sociales	43 %
Table de mortalité	TGH/TGF 2005

	Cadres	Non Cadres
Évolution annuelle des salaires	2,80 % / an	2,80 % / an
Turnover annuel :		
· De 20 à 37 ans	3,80 %	3,80 %
· De 38 à 44 ans	2,40 %	1,70 %
· De 45 à 54 ans	1,20 %	1,00 %
· Au-delà de 55 ans	0,00 %	0,00 %

7.3 - ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

L'acquisition des titres pour les bénéficiaires français dépend d'un sous-plan français.

La maison mère, STMicroelectronics NV, octroie, sous condition de performance, des actions gratuites à des salariés de ses filiales.

Au terme de la période d'acquisition de ces actions gratuites, la valeur des actions définitivement acquises par les salariés est facturée par STMicroelectronics NV à ses filiales. Dès l'octroi de ces actions gratuites, la valeur probable des actions qui seront refacturées par la maison mère est provisionnée dans les comptes de la société au prorata du temps écoulé depuis l'octroi.

L'évaluation de la provision pour attribution d'actions gratuites tient compte des données suivantes :

	F400			
Plans d'attribution d'actions gratuites	Plan 21	Plan 22	Plan 23	Plan 24
Nbr d'actions ST NV allouées, sous condition de la réalisation des objectifs définis	343,204	304,950	277,010	403,960
Nbr d'actions ST NV attribuées, en fonction des objectifs qui ont été atteints	n/a	n/a	n/a	n/a
Nbr d'actions ST NV prévues d'être attribuées, en fonction de la réalisation des objectifs	343,204	273,855	243,870	357,114
Nbr d'actions ST NV distribuées à la clôture	343,204	198,400	87,893	-
Nbr d'actions ST NV restant à provisionner à la clôture	-	100,547	186,773	357,114
Modalité d'attribution	rachat	rachat	rachat	rachat
Date d'attribution des actions	28-Jul-21	27-Jul-22	26-Jul-23	24-Jul-24
Date de vesting (64% des actions / 32% à partir de 2013)	27-May-22	27-Jul-23	26-Jul-24	22-May-25
Date de vesting (36% des actions / 32% à partir de 2013)	27-May-23	27-Jul-24	26-Jul-25	22-May-26
Date de vesting (0% des actions / 36 % à partir de 2013)	27-May-24	25-May-25	26-Jul-26	22-May-27
Délai de conservation	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Turnover annuel estimé	4%	4%	4%	4%
Cours moyen de l'action (EUR)	24.50	24.50	24.50	24.50
Charge de l'exercice précédent relative aux actions distribuées (en K EUR)	3,380	4,494	3,292	0
Provision comptabilisée (en K EUR)	0	2,988	4,988	3,414

NOTE 8 - DETTES

8.1 - DETTES

Les dettes, à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours, sont ventilées dans les tableaux ci-dessous:

ECHEANCES DES DETTES	2025	2026 à 2029	2030 et après	TOTAL
Dettes financières	77	0	0	77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 826	0	0	32 826
Dettes fiscales et sociales	98 006	0	0	98 006
Dettes sur immobilisations	6 015	0	0	6 015
Autres dettes	81 038	0	0	81 038
TOTAL	217 962	0	0	217 962

DETTES	2024	2023
Dettes financières	77	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 826	31 406
Dettes fiscales et sociales	98 006	97 375
Dettes sur immobilisations	6 015	4 173
Autres dettes	81 038	42 179
TOTAL	217 962	175 210

8.2 - CHARGES A PAYER

Le détail des charges à payer est ventilé par nature dans le tableau ci-après :

Charges à payer rattachées aux :	2024	2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 606	14 052
Dettes fiscales et sociales	65 971	69 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	661	2 030
Autres dettes diverses	7	21
TOTAL	80 245	85 191

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION

Le montant des charges constatées d'avance liées à l'exploitation s'élève à 1,3 million d'euros.

NOTE 10 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers concernant les cautions douanes et diverses sont à néant au 31.12.2024

Les engagements financiers sont donnés en ce qui concerne :

- les contrats de crédit-bail conclus avec STMicroelectronics Finance II NV, cette société ayant pour objet de financer les investissements significatifs du Groupe, voir détail ci-dessous en K.Euros :

Valeur d'origine	7 491
Durée du contrat (1)	6 ans
Durée de vie	6 ans
Redevance 2024	4 018
Valeur de rachat	Valeur nette comptable à la date du rachat

Tableau de variation K.€ur

	Montant au 01/01/2024	Acquisitions Dotations	Levée d'option	Montant au 31/12/2024
Equipements	43 598	4 341	(40 448)	7 491
Amortissements	23 190	3 394	(21 951)	4 633

Immobilisations en crédit-bail K.€ur

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées à la clôture	
Equipements	7 491	3 394	4 634	2 857

Engagements de Crédit-bail K.€ur

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Redevances totales	Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées à la clôture	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	30 928	Valeur nette comptable à la date du rachat
Equipements	4 018	29 020	833	1 075	0	1 908		

(1) Option d'achat anticipée envisagée 1 an avant la fin du terme de location prévu au contrat, soit 5 ans.

NOTE 11 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS, RESULTAT EXCEPTIONNEL

11.1 – AUTRES CHARGES ET PRODUITS

AUTRES CHARGES	31/12/2024	31/12/2023
Management Fees	2 985	1 793
Redevances, concessions	0	275
Autres charges diverses de gestion courante	514	870
TOTAL	3 499	2 938

REPRISES AMORT-TRANSFERT DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS	31/12/2024	31/12/2023
Reprises sur provisions / stocks	4 641	3 807
Reprises sur provisions / creances	0	0
Reprises sur provision / autres risques	2 466	2 855
Reprises sur provision / Attribution actions	9 240	10 583
Transferts de charges / restructuration	0	0
Transferts de charges / autres	184	165
Autres produits divers de gestion courante	446	901
TOTAL	16 978	18 309

11.2 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse selon les données du tableau ci-dessous:

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2024	31/12/2023
Valeur nette comptable des immobilisations	(1 721)	(99)
Produits des cessions des actifs immobilisés	2 036	219
Provisions réglementées :		
Dotations	0	0
Reprises	0	0
Quote-part de subvention d'investissement		
Divers	420	167
Restructuration		22
Dotations au provisions pour risques		(1 094)
Reprises de provisions pour risques		72
Autres Aides :		
Subventions R&D à L.T.	22 731	22 134
Crédit d'Impôt Recherche	30 526	30 561
TOTAL	53 991	51 981

Dans le contexte du soutien de l'état aux entreprises pour le développement de la recherche, le crédit d'impôt recherche est classé en résultat exceptionnel, au même titre que les subventions d'étude à long terme.

NOTE 12 - INCIDENCES FISCALES

La société a réalisé une perte fiscale qui s'intégrera dans le résultat fiscal de la société tête de groupe, STMicroelectronics France SAS, conformément à la convention d'intégration fiscale signée entre ces deux sociétés.

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, les sociétés « filles » doivent verser à la société « mère » STMicroelectronics France SAS, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats et/ou leurs plus-values nettes à long terme de l'exercice en l'absence d'accord d'intégration fiscale.

Si la société était imposée séparément, son déficit reportable serait de 11,5 millions au titre de l'exercice 2024.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

(en K.EUR)

NATURES DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT EN BASE	MONTANT EN IMPOT
ACCROISSEMENTS		
Ecart conversion actif	432	
Amortissements dérogatoires	0	
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	432	112
ALLEGEMENTS		
Charge de dépréciation exceptionnelle	0	
Risque de change	432	
Ecart conversion passif	567	
Provisions dépréciation des stocks	2 378	
Autres provisions non deductibles	0	
Provision taxe TVTS	29	
Taxe C3S	398	
Restructuration	0	
Retraitement fiscal des masques	0	
Participation	571	
Pension retraite	33 636	
Dépréciation prêts construction	1 377	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	39 388	10 172

NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique peut être résumée dans le tableau ci-dessous.

CHIFFRE D'AFFAIRES	MONTANTS	MONTANTS
	31/12/2024	31/12/2023
Par secteur d'activité		
Groupe		
Activités semi-conducteurs	57 204	66 561
Distribution / Vente de marchandises tiers	0	0
Travaux et prestations de service	277 926	291 944
Sous total	335 130	358 505
Hors Groupe		
Activités semi-conducteurs	44	0
Distribution / Vente de marchandises tiers	0	0
Travaux et prestations de service	1 788	2 115
Sous total	1 833	2 115
Total par secteur d'activité		
Activités semi-conducteurs	57 248	66 561
Distribution / Vente de marchandises tiers	0	0
Travaux et prestations de service	279 714	294 059
TOTAL	336 963	360 620
Par zone géographique		
France	9 010	10 038
CEE	59 267	66 393
Autres pays	268 685	284 190
TOTAL	336 963	360 620

NOTE 14 - EFFECTIF

L'effectif moyen de la société pour la période 01/01/24 au 31/12/24 est ventilé par catégorie dans le tableau ci-dessous.

EFFECTIFS MOYENS PAR CATEGORIE	2024	2023
Cadres	1 530	1 507
Employés et agents de maîtrise	303	271
Ouvriers	22	66
TOTAL	1 855	1 844

NOTE 15 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La société n'a pas alloué de rémunération aux administrateurs à raison de leur fonction.

NOTE 16 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant global des dépenses de recherche et développement de l'exercice est de 225,2 millions d'euros.

STMicroelectronics (Grenoble 2) SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital social de 88 787 190,00 euros

Siège social : 12, rue Jules Horowitz - 38000 Grenoble

Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble N° 504 941 337

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 MAI 2025

La société STMicroelectronics France, société par actions simplifiée au capital social de 1.010.964.754,03 euros, dont le siège social est situé 134-136 avenue Aristide Briand - 92120 Montrouge, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 341 459 386, représentée par **Madame Frédérique Le Grevès**, a pris les décisions suivantes, étant entendu que les délégués du Comité Social et Economique ainsi que le Commissaire aux Comptes en ont été dûment et préalablement informés :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve le bilan et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion sociale de l'entreprise telle que traduite dans ces comptes ou résumée dans ces rapports.

L'Associée unique donne quitus au Président ainsi qu'aux membres du Comité de Direction de leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Décision approuvée

DEUXIEME DECISION

Affectation du compte « report à nouveau » au compte « autres réserves »

L'Associée Unique, après avoir pris acte de ce que le compte report à nouveau s'élève à 541 096,58 euros :

- Décide de prélever la somme de 541 096,58 euros sur le compte « report à nouveau » pour l'affecter au compte « autres réserves » ;
- Prend acte de ce que le compte « autres réserves », après affectation, s'élève à 37 235 951,60 euros.

Décision approuvée

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 19 147 531,32 euros (dix-neuf millions cent quarante-sept mille cinq cent trente et un euros et trente-deux centimes) ainsi qu'il suit :

- 5%, à savoir la somme de 957 377,00 euros (neuf cent cinquante-sept mille trois cent soixante-dix-sept euros et zéro centimes) à la réserve légale, portant ainsi la réserve légale à 1 633 698,16 euros (un million six cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit euros et seize centimes),
- la somme de 18 190 154,32 euros (dix-huit millions cent quatre-vingt-dix mille cent cinquante-quatre euros et trente-deux centimes) au compte « autres réserves », portant le compte « autres réserves » à 55 426 105,92 euros (cinquante-cinq millions quatre cent vingt-six mille cent cinq euros et quatre-vingt-douze centimes).

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Aucun crédit d'impôt ou d'avoir fiscal n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Décision approuvée

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention, telle que visée aux Articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2024.

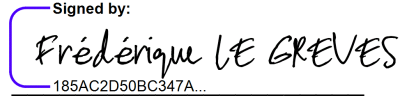
Décision approuvée

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Décision approuvée

Le présent procès-verbal est signé par voie de signature électronique, via «DocuSign».

Signed by:

185AC2D50BC347A...

La société STMicroelectronics France

Associée Unique

Représentée par Madame Frédérique Le Grevès